

# L'histoire des rues

## avec l'Union Philatélique Toulousaine

Sur une idée de Guy Valette

### RUE JEAN-BAPTISTE COLBERT

Jean-Baptiste Colbert, dit le Grand Colbert, est né à Reims le 29 août 1619. Son père, seigneur de Vandières, est marchand et banquier à Reims puis à Paris.

En 1640, alors qu'il est âgé de 21 ans, son père lui achète la charge de commissaire ordinaire des guerres, commis du secrétaire d'État à la Guerre, fonction qui oblige Colbert à inspecter les troupes et lui donne une certaine notoriété auprès des officiers, tous issus de la noblesse. En 1645, il entre au service du secrétaire d'État à la Guerre qui l'engage comme secrétaire privé, puis le fait nommer conseiller du roi en 1649.

En 1651, il est présenté au cardinal Mazarin qui lui confie la gestion de sa fortune, l'une des plus importantes du royaume. Il gérera ainsi la fortune de Mazarin pendant dix ans (1651-1661). Mais il va aussi se familiariser avec le système des finances royales et découvrir les questions navales.

Peu avant sa mort, Mazarin recommande à Louis XIV de prendre Colbert à son service, par la phrase célèbre : « Sire, je dois tout à votre Majesté, mais je m'acquitte de ma dette en lui présentant Colbert ». Colbert vénère le jeune souverain, de dix-neuf ans son cadet, dont il se veut l'éducateur respectueux et compétent en matière de marine.

Colbert devient intendant des finances le 8 mars 1661, après la chute de Nicolas Fouquet, surintendant des finances et ennemi juré de Colbert. Dès cette date, il dirige officieusement la Marine. Il est finalement nommé intendant de la Marine en 1663.

En 1664, il met en place le premier tarif des douanes modernes, le tarif Colbert. Il est d'ailleurs considéré comme le père de la douane moderne. Cette mesure protectionniste fut revue sévèrement à la hausse en 1667 par Louis XIV envers les Anglais et les Hollandais en particulier, créant une guerre économique qui fut suivie d'un conflit militaire. Protecteur des sciences, des lettres et des arts, Colbert favorise également la recherche en créant l'Académie des sciences, l'Observatoire de Paris (1667) où les grands Huygens et Cassini sont appelés, ainsi que l'Académie royale d'architecture (1671).

En 1676, il promeut l'établissement d'une école académique dans toutes les villes du royaume.

Colbert lance une grande réformation des forêts royales pour la mise en ordre des droits du Roi et la fourniture de bois pour la marine. Il fait aménager les forêts avec l'obligation de conserver une partie de chaque forêt en haute futaie (le quart en réserve) et fait limiter le pâturage en forêt. Cette grande réformation est aussi un choix stratégique de long terme, pour renforcer le patrimoine forestier français, à une époque où le bois est non seulement le premier matériau de construction, mais également la première source d'énergie. En effet, avec les défrichements, la surexploitation, les abus et le relâchement de



l'administration des forêts, ainsi que les conséquences des guerres de religion, les forêts étaient à cette époque très diminuées. Cette dégradation obère les capacités sylvicoles à fournir des bois longs pour la marine et notamment des mâts. La grande réformation est un succès et permet de ressusciter la marine royale : dès 1670, on n'utilise plus que des bois français.

Pour favoriser le commerce, Colbert développe encore les infrastructures : il fait améliorer les grandes routes royales et en ouvre plusieurs ; il fait relier la Méditerranée à l'océan Atlantique par le canal des Deux-Mers, qui après la révolution sera renommé Canal du Midi.

Colbert fait pavir et éclairer Paris, dont la plupart des rues étaient boueuses. Colbert embellit la ville de quais, de places publiques, de portes triomphales. On lui doit aussi la colonnade du Louvre et le jardin des Tuileries.

Il fait installer des chantiers ou arsenaux de construction navale dans les principaux ports du royaume. Pour assurer le recrutement des équipages, il met en place un nouveau procédé, appelé l'inscription maritime qui permet l'enregistrement des personnes pouvant être appelées à servir sur les vaisseaux du roi de France. En revanche, il demande aux juges de privilégier la condamnation aux galères, y compris pour le délit de vagabondage, ce qui permettra de mouvoir une partie des galères royales militaires et de commerce. Colbert est aussi à l'origine de la création de comptoirs : Pondichéry (1670) et de ce qui fut le début du peuplement en Nouvelle-France (Amérique du Nord) ou encore l'île Bourbon (devenue île de La Réunion), pièce-clé de contrôle de l'océan Indien.

Moins glorieux, Colbert a joué un rôle dans l'organisation et la réglementation de l'esclavage dans les colonies antillaises : il participe à l'élaboration d'un texte qui apparaîtra ensuite comme le premier du Code noir (recueil des édits et ordonnances sur la question de l'esclavage). C'est son fils qui en achève la rédaction, base de l'« Edit du Roi Touchant la Discipline des Esclaves Nègres des Isles de l'Amérique Française, donné à Versailles au mois de mars 1685 », qui sera promulgué par Louis XIV un an et demi après la mort de Colbert. Il meurt en effet à Paris, le 6 septembre 1683.

D. G.



Statue de Colbert au Palais du Louvre

Sources Wikipédia

L'Union Philatélique Toulousaine vous attend tous les 2ème et 4ème samedis de chaque mois (sauf juillet et août) de 9h à 12h à la Maison des Associations, ancienne caserne Niel, 3 place Guy Hersant 31400 Toulouse. Vous y trouverez le meilleur accueil et elle offrira à toute personne qui souhaiterait commencer une collection, une pochette de timbres du monde.

A retrouver sur le site internet :

<https://upt311.wixsite.com/timbres-de-toulouse>